

Contrôleur aux Comptes
pour le Tennis Club Dignois
Saison 2020

Je soussigné, Vincent ALBANSESE, désigné comme contrôleur aux comptes pour le TCD ait effectué un contrôle par sondages à partir du compte de résultat et par rubriques avec les relevés de compte et les pièces fournies (factures, recettes etc. ...).

Je peux témoigner de la régularité et de la sincérité des opérations contrôlées.

- *La tenue de comptabilité, avec le logiciel (BasiCompta), permet une vision claire et facile du coût des opérations au travers d'une comptabilité analytique détaillée.*
- *La proportion des recettes des cotisations par rapport au total des recettes reste stable et permet une stabilité financière par rapport aux gestions financières précédentes (en particulier 2016 & 2017).*
- *La régularisation du dispositif comptable mise en place pour rétablir une situation précaire héritée de la saison 2017 en particulier, est maintenant atteint pour cette saison 2020.*
- *La proportion du total des subventions reste toujours faible par rapport au total des recettes, même si un effort (côté Mairie) a été réalisé pour cette saison.*

Je donne donc, quitus aux comptes présentés par les trésoriers du TCD pour la saison 2020.

Fait à Digne les Bains, le 20 septembre 2020

Vincent ALBANSESE

